# Le budget de 2026 en bref

Alliance canadienne des technologies propres | 5 novembre 2026

**Contexte budgétaire Le budget de 2026 prévoit un déficit de 62,3 milliards de dollars en 2026–2027, soit 1,8 % du PIB. [Budget, p. 94, tableau 1]**

Un aperçu des mesures touchant les technologies propres et le climat, ainsi que du travail qui reste à faire. Les modalités de mise en œuvre des propositions et des consultations restent à préciser.

| Progrès | Modalités à préciser | Lacunes à combler |
|---|---|---|
| RS&DE élargie à certains coûts de commercialisation | Bonifications de contenu canadien<br>Consultation de 60 jours | Parcours de financement dédié aux projets pilotes et aux FOAK |
| Renouvellement du PARI<br>298 M$ de 2027 à 2030 | Adoption industrielle avec SHIFT<br>400 M$ sur sept ans | Réformes de la prestation du PARI et admissibilité des immobilisations |
| CII dans les technologies propres et l'électricité propre prolongés jusqu'à fin 2040 | Risque accru des sociétés d'État<br>Les modalités concrètes de financement restent essentielles | Administration des CII et soutien à l'accès aux marchés d'exportation pour les entreprises |

## Changement institutionnel majeur

Fusion proposée de BDC et d'EDC en une seule banque fédérale de développement

Priorité de la CCTA : continuité du financement, jalons précis et pouvoirs décisionnels clairs

**Le principal critère de la CCTA Ces mesures permettront-elles de relier l'innovation aux installations commerciales, aux clients canadiens et aux exportations?**

Les pages suivantes présentent les incidences pour le secteur, les évaluations de la CCTA, les tableaux comparatifs et les références au budget. Les montants couvrent des périodes différentes et ne doivent pas être additionnés.

Alliance canadienne des technologies propres

# Budget de 2026

# Technologies propres et climat

Alliance canadienne des technologies propres | 5 novembre 2026

Le budget de 2026 marque des progrès importants en matière de soutien fiscal à la commercialisation, d'investissement dans l'électricité propre et d'adoption industrielle. Il propose également une restructuration majeure du financement fédéral des entreprises. Plusieurs mesures concordent avec les recommandations de la CCTA, mais des lacunes importantes subsistent dans le financement des premières installations commerciales de leur genre, la prestation des programmes et le soutien concret à l'accès à de nouveaux marchés d'exportation.

## Ce que le secteur doit savoir

- BDC et EDC seraient fusionnées. Une transition vers une seule banque fédérale de développement est proposée, ainsi qu'une plus grande tolérance au risque des sociétés d'État de financement. Le budget s'engage à maintenir les produits et services existants pendant la transition.
- Le soutien à la commercialisation s'élargit. La RS&DE couvrirait certains coûts liés aux approbations réglementaires, à la certification et à la protection de la propriété intellectuelle. Cette mesure répond directement au type de lacune relevé par la CCTA, même si sa portée est plus limitée que celle de notre recommandation.
- Le financement des technologies propres du PARI est renouvelé. Les tableaux budgétaires prévoient 298 millions de dollars de 2027–2028 à 2029–2030. Le financement à lui seul ne règle pas les préoccupations de la CCTA concernant l'expertise en évaluation, l'accès au programme ou l'admissibilité des dépenses en immobilisations.
- Les incitatifs à l'investissement propre s'inscrivent dans un horizon plus long. Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) dans les technologies propres et dans l'électricité propre seraient prolongés jusqu'à la fin de 2040. Des bonifications pour le contenu canadien font l'objet d'une proposition de consultation; leurs modalités restent à définir.
- L'adoption industrielle reçoit un nouveau soutien. Le programme SHIFT recevrait 400 millions de dollars sur sept ans à compter de 2027–2028. Sa pertinence pour les technologies innovantes et les premières installations commerciales dépendra de sa conception.

**ÉVALUATION DE LA CCTA**
L'orientation est encourageante : une attention accrue est accordée à la commercialisation, à l'investissement privé, à la productivité et à l'adoption. Il faudra déterminer si ces mesures créent un parcours continu allant des projets pilotes et de démonstration à la production, aux clients et aux exportations du Canada.

Portée et état des mesures  Cette note s'appuie sur le budget de 2026, le mémoire prébudgétaire de la CCTA, son document sur la compétitivité climatique et les notes prises au huis clos budgétaire. Les propositions budgétaires, les consultations et les initiatives déjà annoncées sont distinguées ci-dessous. Une annonce de financement ne signifie pas qu'un appel de demandes est ouvert. Les références correspondent aux numéros de page imprimés du budget.

# Innovation et commercialisation

## La RS&DE couvre certains coûts de commercialisation

Le budget de 2026 propose 930 millions de dollars sur cinq ans, puis 235 millions de dollars par année de façon permanente, pour élargir les dépenses admissibles. La mesure s'appliquerait aux années d'imposition commençant à la date du budget ou après celle-ci; l'admissibilité ne dépend donc pas uniquement de la date de la dépense. L'Agence du revenu du Canada (ARC) élaborerait des lignes directrices sectorielles. [Budget, p. 117–118 et 402–403]

La proposition détaillée couvre les essais, les validations technologiques et les études nécessaires à une première approbation ou certification réglementaire, lorsqu'ils se rapportent directement à un projet admissible selon les règles actuelles de la RS&DE. Elle comprend aussi certains coûts d'enregistrement et de maintien de la protection de la propriété intellectuelle (PI) issue d'un projet admissible.

Parmi les limites importantes figurent l'exclusion des coûts de défense des droits de PI et des litiges. Les activités de soutien, comme la préparation d'une demande de protection de la PI, doivent être réalisées au Canada, même si les frais versés à un office étranger de la PI peuvent être admissibles. Des règles de récupération s'appliqueraient lors de la disposition de la PI ayant bénéficié du soutien.

**INCIDENCES POUR LE SECTEUR**

Examinez vos budgets de certification, de validation et de PI à la lumière de la proposition détaillée. Le budget ne rend pas nouvellement admissibles l'ensemble des installations pilotes, des projets de démonstration, des activités de préparation à la fabrication ou des dépenses liées aux premières installations commerciales de leur genre (FOAK). Ces besoins plus larges en commercialisation demeurent une priorité de la CCTA.

## Renouvellement du volet Technologies propres du PARI

| Exercice | Financement proposé |
|---|---|
| 2027–2028 | 65 millions de dollars |
| 2028–2029 | 107 millions de dollars |
| 2029–2030 | 126 millions de dollars |
| Total | 298 millions de dollars |

Le budget décrit un soutien aux PME pour développer, démontrer et commercialiser des technologies propres. La ligne consacrée au renouvellement n'indique aucun montant additionnel en 2026–2027 ou en 2030–2031; il ne faut pas y voir le budget total du programme pour ces exercices. [Budget, p. 151]

**ÉVALUATION DE LA CCTA**

Le renouvellement est bienvenu, mais le budget ne précise pas si le financement renouvelé s'accompagnera de changements à la prestation du programme et aux critères d'admissibilité. La CCTA continuera de préconiser des réformes précises : expertise spécialisée en technologies propres, accès direct et recommandations de partenaires de confiance, admissibilité des coûts d'immobilisations et transparence des résultats pour l'industrie.

### Soutien supplémentaire aux grands projets

Le Fonds de réponse stratégique recevrait un milliard de dollars sur six ans, à compter de 2028–2029, pour des projets de R-D et d'innovation de grande envergure, notamment en technologies propres. Ce financement vise l'ensemble de l'économie et commencerait après la période où de nombreuses entreprises ont des besoins immédiats de financement. [Budget, p. 118]

## Investissement propre et adoption industrielle

### Prolongation des CII et élargissement au transport d'électricité

Les CII dans les technologies propres et dans l'électricité propre resteraient accessibles pour les biens admissibles devenant prêts à être mis en service avant 2041. La réduction à 15 % du CII dans les technologies propres pour sa dernière année d'application serait reportée de 2034 à 2040. Cette prolongation vise uniquement ces deux crédits. [Budget, p. 125 et 401–402]

L'admissibilité au CII dans l'électricité propre serait élargie au transport intraprovincial à haute tension, selon des seuils de tension propres à chaque province ou territoire, pour les biens acquis à la date du budget ou après celle-ci. Le matériel de distribution et certains autres biens sont exclus; d'autres précisions sur l'admissibilité suivront.

### Consultation sur les bonifications pour le contenu canadien

Le gouvernement mènera une consultation au cours des 60 prochains jours sur des bonifications pouvant atteindre 10 points de pourcentage pour le CII dans les technologies propres et 5 points pour le CII dans l'électricité propre. Il s'agit d'ajouts proposés aux taux des crédits, et non d'avantages confirmés pouvant être demandés dès maintenant. [Budget, p. 125]

**INCIDENCES POUR LE SECTEUR**

Les fournisseurs canadiens d'équipement devraient documenter leur production au pays et la capacité de leur chaîne d'approvisionnement en vue de la consultation. Les promoteurs devraient distinguer la bonification proposée du crédit existant dans l'évaluation de la rentabilité des projets. Le budget ne répond pas aux demandes de la CCTA concernant une règle refuge pour les exigences de main-d'œuvre, des normes de service de l'ARC, des lignes directrices pour les projets intégrés ou des décisions anticipées.

### Investissements dans le réseau électrique

Près de quatre milliards de dollars sur dix ans, à compter de 2027–2028, soutiendraient les infrastructures électriques, les énergies renouvelables et les projets prioritaires, y compris un nouveau soutien au Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification. Une somme supplémentaire de 37 millions en 2027–2028 appuierait l'analyse des interconnexions. Le budget propose aussi 26,4 millions sur dix ans, selon la comptabilité de caisse, pour les données et la modélisation de Ressources naturelles Canada (RNCan), et 22,9 millions sur cinq ans pour les mises à jour réglementaires et les accords d'équivalence d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). [Budget, p. 125–126]

### SHIFT soutient l'efficacité industrielle

Le programme SHIFT, consacré à la transition stratégique vers des installations industrielles à haut rendement, qui remplace sous un nouveau nom le Programme d'installations industrielles et manufacturières vertes, recevrait 400 millions de dollars sur sept ans à compter de 2027–2028, par l'entremise d'ECCC. Il vise à réduire les risques des projets et à accélérer l'adoption de technologies écoénergétiques dans les installations industrielles et manufacturières, y compris celles des PME. [Budget, p. 140]

**ÉVALUATION DE LA CCTA**
SHIFT pourrait renforcer la demande intérieure et favoriser des installations de référence. Le budget ne précise pas l'admissibilité des premières installations commerciales de leur genre (FOAK), les exigences de maturité technologique, les taux de partage des coûts, les règles de cumul de l'aide ou les dates de dépôt des demandes. Il ne faut pas encore le présenter comme une solution dédiée aux FOAK, mais nous devrions envisager de plaider en ce sens.

## Capital et financement fédéral

### Vers une seule banque fédérale de développement

Le gouvernement propose une transition fusionnant BDC et EDC, sous la supervision d'un conseil d'administration constitué spécialement à cette fin, avec des analyses et des consultations auprès des clients et des parties prenantes. Les produits et services existants doivent être intégralement maintenus pendant la transition. Le budget ne fixe pas d'échéancier d'achèvement et ne précise pas de quel ministre relèvera la future institution. [Budget, p. 306]

**INCIDENCES POUR LE SECTEUR**
Une meilleure intégration du financement intérieur et à l'exportation pourrait aider les entreprises de technologies propres. L'incertitude entourant la transition pourrait aussi nuire à la mise en œuvre; il s'agit d'un risque à surveiller, et non d'une suspension annoncée ou d'un retard constaté. Les entreprises devraient demander des précisions sur les pouvoirs décisionnels, la continuité du traitement des demandes et les délais de déploiement des initiatives de financement existantes.

**ÉVALUATION DE LA CCTA**
Notre document sur la compétitivité climatique préconisait une coordination et des transitions fluides entre les institutions, en privilégiant explicitement l'intégration plutôt que la restructuration. L'objectif de la fusion rejoint cette préoccupation, mais la solution institutionnelle diffère de la recommandation de la CCTA. Celle-ci devrait plaider pour une transition rapide, tout en reconnaissant la difficulté de la tâche et en demandant aux responsables de fixer des jalons précis. Ils doivent aussi clarifier le sort des importantes enveloppes de capitaux propres confiées à BDC dans le cadre de la VGCCI et de l'initiative de 750 millions de dollars, ainsi que du financement important lié à la défense.

## Une plus grande tolérance au risque public

Le budget indique que les sociétés d'État de financement devraient avoir une plus grande tolérance au risque que leurs homologues privées et compléter le financement que les marchés privés ne fournissent pas. Il propose aussi d'élargir le mandat du Fonds de croissance du Canada à la croissance économique et à la productivité, et de confier la Banque de l'infrastructure du Canada au ministre des Finances, en la recentrant sur les prêts et garanties de prêt. [Budget, p. 306]

**ÉVALUATION DE LA CCTA**

Cela ouvre la voie à des demandes de capital patient et de partage approprié des risques pour les installations pilotes, de démonstration et les premières installations commerciales. Le budget ne prévoit pas explicitement d'enveloppe dédiée aux FOAK et ne garantit pas qu'un mandat élargi du Fonds de croissance maintiendra l'accent sur les technologies propres.

## La stratégie existante de 750 millions de dollars

Le budget de 2026 réitère la Stratégie d'investissement dans les entreprises en démarrage et en croissance déjà annoncée : jusqu'à 750 millions de dollars selon la comptabilité de caisse, déployés par BDC, dont 75 millions pour les investissements de préamorçage et d'amorçage et 675 millions pour les investissements aux stades avancés et de croissance. Il ne s'agit pas d'une nouvelle enveloppe additionnelle de 750 millions. [Budget, p. 117]

**ÉVALUATION DE LA CCTA**

Le budget confirme la structure du capital, mais ne démontre pas qu'elle financera l'ensemble du continuum de commercialisation ni qu'elle établira des enveloppes spécialisées en technologies propres et des parcours pour les projets pilotes ou les FOAK. Nous devrons obtenir des précisions à cet égard.

## Incitatif à la croissance du Canada

Les mesures proposées comprennent une exonération des gains en capital pouvant atteindre 15 millions de dollars par particulier admissible et par entreprise, sous réserve de conditions détaillées concernant les actions, la société, la période de détention et le secteur, ainsi qu'un mécanisme amélioré de report d'impôt lors du réinvestissement dans une petite entreprise. L'exonération vise les actions admissibles émises à la date du budget ou après celle-ci et avant 2037. Certains secteurs, dont les services publics et l'exploitation minière, sont exclus. [Budget, p. 115–116 et 378–381]

Cette mesure pourrait améliorer les incitatifs à l'investissement privé dans les entreprises admissibles de technologies propres. Il ne s'agit toutefois ni du crédit à l'investissement pour la commercialisation des technologies propres proposé par la CCTA, ni d'une exonération générale applicable aux participations existantes.

# Politique climatique et débouchés commerciaux

## Marchés du carbone et certitude réglementaire

Le budget s'engage à mettre à jour le modèle fédéral de tarification du carbone industriel et à explorer une harmonisation accrue ainsi que des liens entre les marchés provinciaux et territoriaux du carbone. Il annonce aussi davantage de souplesse dans le Règlement sur l'électricité propre, tout en maintenant l'objectif de carboneutralité d'ici 2050, et des changements aux normes d'émissions de gaz à effet de serre des véhicules. Les modalités détaillées ne sont pas fournies. [Budget, p. 140]

**INCIDENCES POUR LE SECTEUR**
La politique de tarification du carbone demeure importante pour la confiance des investisseurs et la demande de technologies de réduction des émissions. Les entreprises dont la rentabilité dépend des crédits carbone ou de la demande liée aux obligations de conformité devraient suivre les règles détaillées, sans considérer le libellé budgétaire comme une garantie de prix ou de revenus.

## Finance durable et résilience

Des projets de critères d'investissement durable pour l'électricité, les transports et les bâtiments sont attendus d'ici la fin de 2026. Le ministère des Finances élaborerait un cadre d'obligations durables, et une conférence sur la finance durable est prévue en février 2027. Le budget aborde aussi la divulgation des risques climatiques par les régimes de retraite et la divulgation volontaire dans l'ensemble de l'économie. [Budget, p. 141]

Le Corps jeunesse pour le climat devrait soutenir plus de 2 000 jeunes dans des carrières liées au climat et à la gestion des urgences. Ces mesures de développement de la main-d'œuvre complètent le déploiement des technologies, mais ne constituent pas un programme d'embauche dédié aux technologies propres. [Budget, p. 140]

## Approvisionnement et premiers clients

Le budget prévoit une simplification des règles, une réduction de la paperasse et une transparence accrue dans le cadre du Programme d'approvisionnement auprès des petites entreprises, ainsi que les objectifs de la politique Achetez canadien. Cela rejoint les préoccupations de la CCTA quant à l'accès aux marchés publics. Il ne prévoit toutefois pas l'ensemble du parcours d'approvisionnement par défis et d'accès à un premier client pour les technologies propres demandé dans notre mémoire. [Budget, p. 142]

## Diversification commerciale

Le budget met en avant l'élargissement des relations commerciales, la coopération Canada–UE et le Fonds pour les corridors de diversification commerciale de cinq milliards de dollars ainsi que le Fonds pour l'infrastructure dans l'Arctique d'un milliard, déjà lancés. Ces mesures soutiennent l'environnement commercial et les infrastructures; elles ne remplacent pas une aide à l'entrée sur les marchés destinée directement aux entreprises. [Budget, p. 171–174]

La hausse du taux de remboursement de CanExport de 50 % à 75 % pour les entreprises et associations admissibles de technologies propres, les programmes structurés d'implantation à l'étranger et le renforcement des parcours de démonstration internationale demandés par la CCTA ne figurent pas parmi les mesures adoptées dans le budget. Ces lacunes demeurent des priorités de représentation.

### Marchés connexes pour les fournisseurs de technologies propres

Le renouvellement de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques recevrait 424,4 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2027–2028. Le budget présente également la Stratégie nationale de sécurité alimentaire déjà lancée, dotée de 3,2 milliards sur dix ans, notamment pour le financement de la transformation alimentaire, la modernisation des équipements et la production en environnement fermé. Ces mesures pourraient créer des débouchés pour les technologies d'efficacité des ressources, de l'eau, de l'énergie et de l'agroalimentaire; elles ne constituent toutefois pas des enveloppes réservées aux technologies propres. [Budget, p. 136 et 208–209]

## Comparaison avec les recommandations prébudgétaires de la CCTA

L'évaluation décrit la concordance du budget avec chaque recommandation. Une concordance partielle signifie que des éléments importants demandés restent sans réponse; elle ne confirme pas les modalités définitives d'admissibilité ou de prestation des programmes.

| Demande de la CCTA | Réponse du budget | Évaluation |
|---|---|---|
| Déployer les 750 M$ sur tout le continuum de commercialisation en utilisant les capacités existantes. | Volets existants de 75 M$ pour l'amorçage et de 675 M$ pour la croissance réitérés; mandat de risque accru proposé pour les sociétés d'État. Aucun parcours explicite pour les projets pilotes ou les FOAK. | Concordance partielle<br>p. 117, 306 |
| Renforcer le PARI par une expertise en technologies propres, un accès modernisé et l'admissibilité des immobilisations. | Renouvellement de 298 M$ prévu; les changements demandés à la prestation et à l'admissibilité ne sont pas précisés. | Progrès du financement<br>Lacune de prestation<br>p. 151 |
| Améliorer la capacité des CII à soutenir le financement : règle refuge pour la main-d'œuvre, normes de l'ARC, lignes directrices et décisions anticipées. | La prolongation et l'élargissement au transport d'électricité améliorent la certitude pour les investissements. Les réformes administratives demandées ne sont pas précisées. | Concordance partielle<br>p. 125, 401–402 |
| Mobiliser le capital privé par un CII de commercialisation, une RS&DE élargie et des incitatifs pour les pôles d'innovation. | RS&DE élargie à certains coûts réglementaires, de certification et de PI; incitatif à la croissance proposé. Aucun CII dédié à la commercialisation ni mesure fiscale pour les pôles n'est identifié. | Progrès en RS&DE<br>Lacune plus large<br>p. 117, 378–403 |
| Utiliser l'approvisionnement et les grands projets pour créer des premiers clients et des installations de référence. | Simplification de l'approvisionnement auprès des PME et objectifs Achetez canadien; aucun mécanisme complet d'accès à un premier client pour les technologies propres n'est précisé. | Concordance partielle<br>p. 142 |
| Renforcer l'accès aux marchés : CanExport à 75 %, implantation à l'étranger et démonstrations internationales. | Accent mis sur les infrastructures et les partenariats commerciaux. Les améliorations demandées pour les entreprises ne sont pas présentées comme adoptées. | Demandes précises sans réponse<br>p. 171–174 |

**Alliance canadienne des technologies propres**

La consultation sur le contenu canadien représente une occasion supplémentaire de préserver la valeur économique au Canada. Elle doit être distinguée des recommandations précises sur l'administration des CII formulées dans le mémoire prébudgétaire de la CCTA.

# Compétitivité climatique et prochaines étapes

| Priorité du document stratégique | Évaluation du budget |
|---|---|
| Parcours de croissance intégré et coordination institutionnelle renforcée | Un financement plus intégré est proposé, mais la fusion diffère de l'accent mis par la CCTA sur la coordination plutôt que la restructuration. Aucun parcours complet reliant innovation, adoption et exportations n'est présenté. |
| Commercialisation et croissance des entreprises parallèlement aux projets | L'élargissement de la RS&DE, le renouvellement du PARI et le capital de croissance soutiennent cette orientation. La continuité du soutien aux projets pilotes, de démonstration et aux FOAK demeure incertaine. |
| Adoption intérieure et retombées économiques canadiennes | SHIFT, l'investissement dans l'électricité et les bonifications proposées pour le contenu canadien créent des occasions. Les règles doivent convertir les dépenses en clients et en croissance pour les fournisseurs canadiens. |
| Diversification commerciale intégrée à la commercialisation | L'ambition commerciale et les partenariats sont clairs; le soutien pratique à l'accès aux marchés et aux démonstrations demandé par la CCTA reste sans réponse. |
| Résultats communs et tableau de bord national | Le budget n'établit pas le tableau de bord intégré de la compétitivité climatique proposé par la CCTA pour suivre l'innovation, la commercialisation, la croissance des entreprises et les résultats économiques et climatiques. |

## Suivis recommandés pour la CCTA

- Poursuivre la réforme de la prestation du PARI parallèlement au renouvellement du financement : expertise spécialisée, accès et recommandations modernisés, admissibilité des coûts d'immobilisations et transparence des résultats en commercialisation.
- Participer à la consultation sur le contenu canadien et continuer de réclamer des exigences de main-d'œuvre applicables en pratique pour les CII, une administration plus rapide et une plus grande certitude avant la réalisation des projets.
- Obtenir des précisions sur l'admissibilité à SHIFT des technologies innovantes et des premières installations commerciales, ainsi que sur les taux de partage des coûts, le cumul de l'aide et les échéanciers d'accès.
- Exiger la continuité du financement et des pouvoirs décisionnels clairs pendant la transition BDC–EDC, et traduire le mandat de risque accru en financement concret des projets pilotes, de démonstration et des FOAK.
- S'appuyer sur la mise en œuvre de la RS&DE et la réforme de l'approvisionnement pour combler les lacunes de commercialisation restantes, tout en continuant de plaider pour un meilleur soutien à l'accès aux marchés d'exportation.

## Notes sur les sources

Source principale : le budget de 2026. Les références correspondent aux pages imprimées, et non à la pagination du lecteur PDF. Le montant de 298 millions de dollars du PARI figure à la ligne du renouvellement à la page 151; il n'est pas présenté ici comme le financement total du programme. Les montants couvrent des périodes et des bases comptables différentes et ne doivent pas être additionnés pour établir un total unique consacré aux technologies propres.

Sources de comparaison : mémoire prébudgétaire de 2026 de la CCTA, recommandations 1 à 6 et discussion sur la stratégie; document sur la Stratégie de compétitivité climatique, en particulier les sections sur le continuum de commercialisation, le capital de croissance et la mesure des résultats, ainsi que l'annexe 1. Les notes de la CCTA sur le budget ont éclairé l'interprétation et les priorités de suivi. Les commentaires non confirmés recueillis au huis clos et les hypothèses sur l'organisation institutionnelle ne sont pas présentés comme des engagements budgétaires.